



Communiqué de presse

7 mai 2020

Covid-19 et continuité des soins Continuer de se soigner, un impératif de santé publique

Pendant l'épidémie de Covid-19, **il est indispensable de rester attentif à sa santé et de se faire soigner sans attendre**. Or, depuis le début du confinement, on observe partout en France un recul du recours aux soins préoccupant sur le plan sanitaire.

C'est pourquoi le **ministère des Solidarités et de la Santé, l'Assurance Maladie et Santé publique France appellent les patients à ne pas reporter les soins dont ils ont besoin**, et ce malgré le contexte sanitaire actuel.

Cette recommandation concerne tout particulièrement **les personnes vulnérables comme les nourrissons ou les femmes enceintes**. Ainsi, les enfants doivent continuer à être vaccinés et les femmes suivies, quel que soit le trimestre de leur grossesse, ce qui suppose notamment de réaliser les trois échographies requises. Quant aux **personnes atteintes de maladies chroniques**, elles doivent continuer à prendre leurs médicaments habituels, ne pas reporter les rendez-vous et les examens médicaux qui leurs ont été prescrits.

Que l'on soit dans une situation de fragilité nécessitant un suivi particulier ou que l'on ait, tout simplement, besoin de consulter... il ne faut pas hésiter à contacter son médecin pour prendre rendez-vous :

- en recourant à la téléconsultation à chaque fois que possible ;
- en se rendant sur place : tous les professionnels de santé, qu'ils exercent en cabinet, en centres de santé ou en établissements de soins, se sont organisés pour limiter au maximum les risques de contamination.

Et bien sûr, **en cas d'urgence, il faut immédiatement appeler le 15** (ou contacter le 114, numéro pour les personnes sourdes ou malentendantes).

Pour sensibiliser le grand public sur la nécessité de continuer à se faire soigner, une **campagne d'information** portée conjointement par le ministère des Solidarités et de la Santé, l'Assurance Maladie et Santé publique France, rappelle ce message essentiel : « *Pendant l'épidémie, quels que soient vos problèmes de santé, faites-vous soigner* ». Lancée le 1^{er} mai, elle sera diffusée **jusqu'au 14 mai à la télévision et jusqu'au 26 mai à la radio**.

Contacts presse

Presse-dgs@sante.gouv.fr

presse@santepubliquefrance.fr

presse.cnam@assurance-maladie.fr



Suivez notre actualité sur Twitter !

Une diminution notable du nombre de consultations

La baisse très importante du nombre de consultations, observée à partir du début du confinement, s'est poursuivie à la mi-avril. Elle reste toujours aussi marquée chez les médecins spécialistes (-51 %) et est désormais un peu moins forte chez les médecins généralistes, quoiqu'en recul significatif de 25%*.

**Evolution du nombre de consultations en France chez les médecins de ville sur une période de deux semaines, du 13 au 26 avril 2020, comparée aux données observées en 2019 - Données Régime général*

Un moindre recours aux soins des personnes présentant des maladies chroniques et des pathologies aiguës

Au début du confinement (semaines 12 et 13), une diminution des nombres de passages aux urgences et d'hospitalisations pour des pathologies cardio et neuro-vasculaires susceptibles de représenter des urgences vitales nécessitant une prise en charge immédiate a été constatée. En semaine 17, en revanche, une augmentation des hospitalisations aux urgences pour ces mêmes pathologies est observée, **suggérant un retard de prise en charge pour des patients** ayant attendu pour se rendre aux urgences, notamment **par crainte de la contamination.**

Il est indispensable que, malgré le confinement, les personnes nécessitant une prise en charge en urgence aient recours aux structures de soins adaptées.

Contacts presse

Presse-dgs@sante.gouv.fr

presse@santepubliquefrance.fr

presse.cnam@assurance-maladie.fr



Suivez notre actualité sur Twitter !